

« Histoire et Patrimoine » : Chronique de l'A.P.S.P.B.C..

La « Croix de Cré »

Le jour où nous avons vu ce qu'on appelle la « Croix de Cré », située en haut de la route des Bois, nous sommes restés perplexes : la Croix, recouverte de lichens et de mousses posée sur un socle couvert de lierre, penchait dangereusement vers la route, était fendue et menaçait de tomber. Heureusement, parmi les membres de notre association figure un tailleur de pierre, Compagnon du devoir ; nous avons fait appel à son savoir pour établir le diagnostic et prévoir les étapes de la réhabilitation.

Les opérations suivantes ont eu lieu : démontage et remontage de la Croix - nettoyage et reconstitution des moulures - comblement des fissures et déchiffrement des inscriptions.

Nous avons également cherché à déterminer l'origine de cette Croix dont nous allons vous en raconter l'histoire.



La face Sud de la Croix est composée de 3 éléments : une inscription avec un cœur en cuivre – une sculpture d'une « lance » tenue par une main - et la date « 1817 ». L'inscription est la suivante (2 mots n'ont pu être lus) :

*« Ici repose le corps de feu René Poulain décédé 26 février 1817 fils de Pierre Poulain et de Dame Marie Bretonnier. Le présent fait de cette Croix de la pars de Poulain adjoint à Montigné. Requiescant in pace. Amen »
Signé : Sureau mason*

Nous avons recherché l'acte de décès de ce jeune homme, lequel est daté du 23/3/1817 et indique :
« par devant nous, Louis Pleateau, maire de la commune de Cré.... René Louis Poulain, garçon âgé de vingt cinq ans, natif de la Rairy, commune de Montigné,fils de Pierre Poulain et de Marie Magdeleine Bretonnière, ... , demeurant à la Rairy en Montigné..... set noiet au port de Cré le vingt six de février à neuf heures du matin et qu'il ne set retrouver que le vingt trois mars dans le maime endroit dant la rivière dut Loir aprait toute les poursuites et recharche inutile, il at été vingt cinq cinq jour dant laut et relevet apeut prais à la maine heure à neuf heure dut matin. La sepulture faite dant l'eglize de Cré aujourdui. La déclaration faite par Jean Baptiste Hardy, huilliet, demeurant à La Flèche, âgé de trente cinq an baut frère dut décédé et par Pierre Poulain, marchan demeurant à Durtal, département du Maine et Loire frère germain dut decédé et par Alexandre Nicolle Trumeau, propriétaire demeurant à Durtal âgé de quarante deux an baut frère dut décédé à cauze de sont épouse. Les témoins et déclarant ont signé avec nous. »

Donc, pour nous, cette Croix indiquait un lieu de sépulture d'un jeune homme, étranger à la commune de Cré, mais qui s'était noyé à Cré et dont la famille avait souhaité mettre une Croix à un endroit qui domine le Loir, lieu de son décès. Pour information, les sculptures ont été faites par François Joseph Sureau, maçon, tailleur de pierre, né à Ménil (53) le 7/5/1756 et décédé à Fougeré (49) le 3/4/1827.

Or, plusieurs mois plus tard, en consultant un registre de Fabrique (Conseil de Gestion de la paroisse), nous sommes tombés sur un acte daté de 1860 qui décrit ainsi la Bénédiction de la Croix de Cré :

« L'an mil huit cent soixante, le quinze jour du mois de mai, mardi des Rogations, je soussigné Pierre François Baudron, curé de Cré-sur-Loir, dûment autorisé par Monseigneur l'évêque du Mans, ai béni solennellement, en présence des paroissiens de Cré, présentement réunis, une croix de station, nommée Croix de Cré, et sise en haut du tertre des fossés sur la route de Ste Colombe.

Cette croix a été érigée, partie à l'aide d'une quête faite dans l'église et qui a produit douze francs vingt cinq centimes, partie à l'aide d'une Croix de pierre fournie généreusement par une famille Poulain de la Rairie, partie

enfin par la Fabrique et le dévouement de paroissiens qui ont fourni leur temps et les charrois; au haut de cette Croix est établi un cœur en cuivre doré, avec légende également dorée où se trouve écrits ces deux alexandrins :

« Passant, Je suis ton Dieu, Je t'ai donné la vie
Et suis mort pour toi ; viens à mes pieds et prie »

D'où surgit une question : Pourquoi a-t-on attendu 1860 pour bénir une Croix qui aurait été installée lors de l'inhumation d'un jeune homme en 1817 ? Quelque chose ne collait pas !!!

A moins que la Croix n'ait pas été installée dans cet endroit à l'origine !!!!. Comme dirait Raymond Souplex, « Mais bon sang, mais c'est bien sûr !! », il s'agissait de la Croix installée sur la tombe du jeune homme en 1817.

Mais, alors pourquoi l'avait-on déménagée ?

Un peu de recherches historiques vont nous amener à la solution de l'énigme. Il faut se rappeler que le 12 juin 1804, un décret impérial de Napoléon 1^{er} décide qu'il ne sera plus possible de pratiquer « les inhumations dans les églises, temples, synagogues, hôpitaux, chapelles publiques ni dans l'enceinte des villes et bourgs » (Titre I) Le Titre II de ce même décret oblige les communes « à abandonner les cimetières actuels et à s'en procurer de nouveaux hors de l'enceinte de leurs habitations..... »

Le 24 octobre 1852, il est décidé par le Conseil Municipal et par le Conseil de Fabrique de procéder à l'agrandissement de l'église de Cré, en prenant sur le cimetière l'emplacement nécessaire.

Le 2 mars 1856, le Conseil Municipal décide de mettre en application le décret impérial de 1804 et de déplacer le cimetière à l'extérieur du bourg de Cré et procède à un échange de terrain avec Mr de Choiseul pour récupérer « la pièce de terre de la Bridolaie, située sur le bord d'un chemin vicinal et éloignée de plus de 100m des habitations, convenant mieux sous tous les rapports que la pièce de terre du Léard, appartenant à la commune, sur laquelle on avait d'abord pensé ».

Le 17 janvier 1858 est inauguré et béni le nouveau cimetière en même temps que la nouvelle tombe de Urbain René Lanceleur, curé de Cré de 1785 au 1/4/1814 qui a été exhumé de l'ancien cimetière pour être inhumé dans le nouveau.

Donc, au début de l'année 1858, la famille Poulain (en fait les héritiers des parents de René Louis ; car son père Pierre Poulain est décédé le 16/6/1821 à Montigné et sa mère Marie Magdeleine Bretonnier est décédée le 24/4/1830 à la Rairie en Montigné) se retrouve avec une tombe qui date de 41 ans, qui possède une superbe Croix qu'il faut enlever puisqu'on transfère le cimetière ; il n'est pas question de transférer les restes de tous ceux qui sont enterrés dans l'ancien cimetière. A l'époque, on ne transfère que les restes des personnes ayant une certaine importance sociale. La famille récupère la Croix et en fait don pour que soit élevé une « Croix de station » en haut de la commune de Cré avec vue sur le Loir.

Voici les photos des 4 faces de cette magnifique Croix que vous pouvez aller admirer en haut de la route des Bois (quartier de Cré). Il reste à trouver la signification des symboles qui y figurent.



Inscription Face Sud



Bas
Face Sud



Face Ouest



Face Est



Face Nord

Dans le prochain numéro du Bulletin municipal, nous vous raconterons l'histoire d'un autre de nos « petits patrimoines de pays »